

PONT-AUDEMER

le Mag

au sommaire du n° 14

Centre social & démocratie locale

Lauréat Petites villes de demain

Conseil municipal des jeunes

DOSSIER : environnement

Aménagements et chantiers

Le magazine d'information de votre ville

N°14 - février 2021

 Ville de
Pont-Audemer

ARRÊT SUR PONTO

Les moments forts des dernières semaines en images...



Commémoration du 5 décembre 2020 : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Les salariés de l'association «Être & boulot» ont offert aux résidents de l'Ehpad Les Quatre saisons, du Cercle des Aînés, de l'Albatros et de la Maison familiale des sapins en bois à décorer pour les fêtes



Tradition des fêtes de fin d'année les élus sont venus apporter à nos aînés résidents de l'Albatros des présentations florales réalisées par notre service Espaces verts



Distribution des jouets lors du Noël des solidarités, organisé par le CCAS, la Ville et les associations locales



Action Parlement des enfants, visite de Mme Tamarelle-Verhaeghe, députée de la 3ème circonscription de l'Eure et des élus de la ville à l'école Jules Verne



L'affichage des vœux dans la Ville a permis de mettre en valeur et remercier ceux qui ont été mobilisés pendant la crise sanitaire de l'année 2020



EDITO 3

ACTUS 4

Centre de vaccination • PVD • catalogue

L'ÉVÈNEMENT 5

CCentre social & animation citoyenne

VIE DE LA CITÉ 6

Restos du cœur • Bons aux seniors

CULTURE 7

Expo musée • Sélection bibliothécaire

DOSSIER 8-9

Environnement et cadre de vie

AMÉNAGEMENTS 10

PSLA • Sécurité

TRAVAUX 11

Rue du Coudray • ZAC Fonderie

DEMO LOCALE 12

Conseil municipal des jeunes

PATRIMOINE 13

Venelles • Expo Fonderie

TRIBUNES LIBRES 14

AGENDA 15-16

Ferme des Places

Monsieur le Maire Michel Leroux est en convalescence mais l'équipe municipale a travaillé sur cette édition du magazine municipal dont il a validé l'édito ci-dessous.

L'EDITO

Chères Pontaudemériennes, chers Pontaudemériens,

Cette année 2020 a été éprouvante pour nous tous. S'il s'agit de retenir un effet positif de cette période si singulière, c'est le retour de ce destin commun qui nous réunit dans les moments les plus difficiles de notre histoire. Cette épreuve collective nous rappelle que quoique nous fassions, qui que nous soyons, nous sommes tous dépendants les uns aux autres. 2021 démontrera une nouvelle fois que tout acte individuel a sa part d'influence sur notre vie en société.

En cette nouvelle année, retenons toutes ces personnes admirables qui ont œuvré au quotidien pour aider, protéger, accompagner et sauver les plus fragiles. Retenons tous ces élans de solidarité ponctuels, inédits, essentiels symboles d'union et de cohésion. Si nous espérons tous que le plus difficile est derrière nous, l'horizon s'éclaircira davantage grâce à l'entraide, l'intelligence collective et le vivre ensemble.

A Pont-Audemer, c'est tout une chaîne de solidarité qui s'est activée au profil des personnes les plus vulnérables. La mobilisation de tous les acteurs et des services est continue. Les chantiers avancent très bien, les projets sont nombreux vous y serez naturellement associés. C'est également toute une équipe municipale soudée qui continue le travail à vos côtés, pour faire de 2021 une année d'espoir et de confiance, autour de ce qui nous rassemble et non autour de ce qui nous divise.

Bien sincèrement.



En couverture :
L'une des venelles réhabilitées dans la Ville

Directeur de publication :
Michel Leroux

Réalisation :
Service communication

ISSN 2648-7799

Impression : Imprimerie TALESCA à Pont-Audemer
Labellisée Imprim'Vert, elle s'engage à réduire son impact sur l'environnement.
Réalisé sur papier certifié Recyclé



Ville de Pont-Audemer

BP 429 - 27504 Pont-Audemer cedex
☎ 02 32 41 08 15 - ☎ 02 32 41 24 74
🌐 www.ville-pont-audemer.fr
✉ info@ville-pont-audemer.fr

Heures d'ouverture de la mairie au public :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Michel Leroux
Maire de Pont-Audemer
& la majorité municipale





■ CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 18 janvier, la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans (ne résidant pas dans des structures spécialisées) et des professionnels de santé a pu démarrer au centre de vaccination, basé au Centre hospitalier de la Risle (l'un des 11 centres du département).

Pour faciliter la prise de rendez-vous pour les personnes entrant dans les catégories éligibles, l'Agence Régionale de Santé a mis en place une plateforme sur www.doctolib.fr et un accueil téléphonique centralisé au :

02 79 46 11 56

(de 8h à 18h - 7 jours sur 7).

UNE AIDE AU TRANSPORT

Vous avez pris rendez-vous pour vous faire vacciner à Pont-Audemer mais vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre au centre hospitalier ?

Vous pouvez contacter la permanence mise en place par la mairie qui vous accompagnera afin de trouver une solution pour ce déplacement :

07 85 61 22 95 (de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - du lundi au samedi)



■ NOTRE TERRITOIRE, LAURÉAT DU PLAN «PETITES VILLES DE DEMAIN»

La Ville de Pont-Audemer ainsi que la Ville de Montfort-sur-Risle ont été lauréates du programme national Petites villes de demain (PVD) en décembre dernier. Ce dispositif porté par la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur le territoire, des nouveaux moyens pour redynamiser leur centre-ville.

Le programme « petites villes de demain » est un outil de relance au service des territoires. Concrètement, ce programme permettra de moderniser les entreprises et les commerces en matière de numérique. Il fournira des aides à l'accueil de nouveaux porteurs de projets sur notre territoire. Le dispositif accompagnera également les politiques d'emploi et de formation sur l'ensemble du bassin de vie. Enfin, il proposera un appui humain et logistique pour reconquérir les logements vacants dans notre centre-ville tout en favorisant la transition écologique.

Une convention sera bientôt signée entre l'Etat, le Département, la Région et la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle. Un chef de projet financé par le dispositif sera recruté pour déterminer la stratégie et piloter la mise en place du projet sur le territoire au cours des deux prochaines années. Une véritable bonne nouvelle pour nos

■ UN CATALOGUE EN SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

En décembre, afin de marquer son soutien aux commerces de Pont-Audemer, la Ville a édité un catalogue présentant les boutiques et les produits de tous ceux qui ont répondu à l'appel de la mairie et de l'Union des commerçants. Le catalogue a été distribué dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la ville et permettait même sur décembre et sur présentation quelques promotions.



Si vous souhaitez obtenir un catalogue, des exemplaires restent disponibles auprès de l'accueil de la mairie.

E VÈNEMENT

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

■ DESSINONS ENSEMBLE LE NOUVEAU PROJET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE À PONT-AUDEMER

S'appuyant sur le travail important réalisé courant 2019 sur l'élaboration d'un Projet Educatif Social Local (PESL), la nouvelle équipe municipale a souhaité, conformément à ses engagements, mettre en œuvre rapidement son projet visant à favoriser l'animation, l'insertion, la participation citoyenne et la mixité sociale.

La Ville de Pont-Audemer a donc souhaité s'engager, avec le soutien de la CAF de l'Eure, dans une démarche de préfiguration d'un Centre Social sur Pont-Audemer. Cette démarche a été officiellement lancée le 3 décembre 2020 lors de la conférence de presse retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville.

Au travers de ce projet, c'est un nouvel outil de démocratie participative, ancré dans le tissu local, que l'équipe municipale souhaite déployer sur le territoire.

Ainsi, s'il paraît évident de venir s'appuyer sur les équipements de quartier tels que la Villa et la Passerelle, au sein desquels les équipes d'animateurs œuvrent depuis plus de vingt ans, une réflexion est d'ores et déjà engagée sur l'identification d'autres sites sur la commune afin d'assurer une proximité entre les habitants et les services municipaux.



Un point presse a permis de lancer officiellement la préfiguration du centre social en décembre

Durant cette année 2021, une phase de diagnostic participatif, à laquelle les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire vont être associés, sera menée par l'équipe de ce Centre Social en préfiguration.

Ce partenariat avec la CAF de l'Eure permettra d'avoir plus de moyens pour développer un projet de plus grande envergure. Et le travail a déjà démarré ensemble. Ainsi les animateurs en place voient leurs missions évoluer. Des recrutements sont en cours pour venir consolider l'équipe et permettre ainsi de continuer à offrir à tous un accueil de qualité qui fait la renommée de ces lieux d'animations.

La période actuelle demande aux équipes de se réinventer pour continuer à proposer l'accompagnement au quotidien qui était offert jusqu'alors au sein de ces structures. Ainsi un accueil individuel est maintenu (sur RDV au 02.32.42.35.03) et des ateliers « à faire chez soi » sont proposés en ligne. Comme vous, nous avons hâte que les conditions sanitaires permettent de reprendre ces animations tous ensemble. En attendant, c'est aux jeunes que le rendez-vous est donné sur les vacances scolaires pour un projet « musique et polar » !

Vous pouvez retrouver l'ensemble des infos pratiques sur le site internet de la Ville :
www.ville-pont-audemer.fr



L'équipe d'animation des équipements de quartier La Villa et La Passerelle est mobilisée autour du projet de Centre social mené par Julie Morin (à droite)

■ DES BONS «CHEQUES CADEAUX» AUX SENIORS

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville de Pont-Audemer met en place des mesures d'aide et d'accompagnement auprès des personnes en situation de précarité financière et sociale.

Les personnes âgées ont été durement touchées par les mesures sanitaires restrictives. L'isolement, la solitude, l'absence d'interaction sociale et de mobilité sont des difficultés auxquelles nos aînés doivent faire face au quotidien pour se protéger de l'épidémie.

La ville de Pont-Audemer leur apporte son soutien en distribuant des bons d'achat «chèques solidarité» à tous les habitants de Pont-Audemer âgés de 65 ans et plus.

Ces bons d'achat seront utilisables dans les commerces de Pont-Audemer adhérents UCVN et permettront indirectement de soutenir le commerce local en grande difficulté depuis plusieurs mois.

Du 22 février au 19 mars 2021, vous avez 65 ans et plus (né avant le 31 décembre 1956), vous êtes domicilié à Pont-Audemer, vous pourrez bénéficier d'un bon d'achat «chèque solidaire» d'un montant de 20€.

Afin de respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières, la distribution sera organisée sur 4 lieux :

- La Passerelle (22 février, 1er, 8 et 15 mars)
- Salle de la Risle (23 février, 2, 9 et 16 mars)
- La Villa (24 février, 3, 10 et 17 mars)
- La mairie annexe de Saint-Germain (26 février, 5, 12 et 19 mars)

Il est préconisé de vous rendre dans la permanence la plus proche de votre domicile, avec une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile à votre nom.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un tiers pourra venir, avec les justificatifs demandés, récupérer votre bon d'achat solidaire.

Ces chèques seront utilisables dans tous les commerces adhérents de l'Union des Commerçants de la Venise Normande (UCVN) jusqu'au 31 décembre 2021. Vous pourrez repérer les commerces adhérents grâce à l'autocollant UCVN apposé en vitrine.



■ NOUVEAUX LOCAUX POUR LES RESTOS DU CŒUR

L'association Les Restaurants du Cœur a déménagé au 36 avenue Jean Monnet (à proximité de la ZAC des Burets). Si vous avez besoin de leur aide, leur portes sont ouvertes à tous, habitants de Pont-Audemer ou extérieurs.

**Vous pouvez les contacter au
06.83.70.67.59
pour vous informer ou vous inscrire.**

INFO

■ ENQUÊTE INSEE

Entre février et avril 2021,

l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

■ EXPOSITION

ART CONTEMPORAIN

UN HIVER AU PRINTEMPS

Une proposition de Lilian Bourgeat, artiste.

À l'invitation du Frac Normandie Caen et du musée Alfred-Canel, l'artiste Lilian Bourgeat propose une exposition d'œuvres de la collection du Frac qui s'inscrit dans le cadre de sa résidence au sein de l'entreprise Nordfilm à Pont-Audemer de janvier à juin 2021. Elle constitue ainsi la première étape d'une rencontre avec les publics du territoire.

L'exposition « Un hiver au printemps » traduit l'esprit farceur de Lilian Bourgeat et de ses œuvres hyperréalistes dont la démesure déconcerte autant qu'elle amuse. Dans l'exposition, les œuvres révèlent également le potentiel esthétique d'objets familiers, manufacturés. Certains artistes proposent une vision de la sculpture ou de la peinture là où on ne les attend pas, quand d'autres accommodent la réalité et ses objets pour en livrer des œuvres grinçantes et non dénuées d'humour.

Exposition présentée au musée Alfred-Canel et à la médiathèque La Page et organisée dans le cadre du dispositif « Territoires ruraux - Territoires de culture », porté par le Frac Normandie Caen avec le soutien de la DRAC Normandie, du Département de l'Eure, de la DRAAF Normandie, de la ville de Pont-Audemer et de l'entreprise Nordfilm.

Musée Alfred-Canel 64, rue de la République - 02.32.56.84.81.

Médiathèque La Page quai F. Mitterrand - 02.32.56.46.99.

Chaise - de Lilian Bourgeat



Lilian Bourgeat, Chaise, 2008 © Lilian Bourgeat, courtesy Galerie Frank Elbaz



■ SÉLECTION

À la
MÉDIATHÈQUE,
nous sommes...



... AMUSÉS !

par ce jeu coopératif où il faut ramener tous les hiboux dans leur nid avant le lever du soleil. Grâce à des cartes couleur, faites

avancer les hiboux en prenant garde de ne pas en laisser un à la traîne, mais attention si vous piochez une carte « soleil », le jour commence à se lever et le temps presse pour amener les hiboux se coucher.

Un jeu amusant à faire en famille, même avec des tout-petits !

Coucou Hibou Coucou ! Jeu de parcours à partir de 3 ans, Gigamic, 2020.



... CAPTIVÉS

par la course à l'Olympe ! Menez une des divinités grecques au sommet du Panthéon, en utilisant vos

pouvoirs... Tour à tour, alliez réflexion, phases offensives et anticipez sur les mouvements de votre adversaire pour mener votre dieu ou déesse favorite jusqu'à l'Olympe, et remportez la partie !

Un jeu pour s'affronter à 2, ou à 2 équipes.

ABOVE, Jeu de stratégie, Don't Panic Games, 2020.



Les livres et jeux sont disponibles en prêt à la médiathèque LA PAGE
Quai Mitterrand
02 32 56 46 99

DOSSIER

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

La Ville poursuit de nombreuses actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie : le lancement de la résidence littérature jeunesse sur la thématique zones humides dans les écoles, le concours des balcons et jardins fleuris, la journée mondiale Ramsar reprogrammée en 2022 ou encore l'action nounou nature.

■ AUTEURE EN RÉSIDENCE SUR LES ZONES HUMIDES

Permettre à la jeunesse, dès la naissance, de se construire, s'épanouir et donner du sens à sa vie, voici l'un des défis que la municipalité de Pont-Audemer se donne au travers des projets qu'elle développe sur son territoire.

Toutes les pratiques et expériences que nous accompagnons doivent être l'occasion pour nos jeunes concitoyens de construire et développer leur curiosité, d'apprendre à chaque moment et de cultiver leur ouverture au monde.

Ainsi depuis bientôt 10 ans, la Ville de Pont-Audemer développe une Résidence de Littérature Jeunesse en particulier auprès des publics scolaires.

Cette année, la ville a le plaisir d'accueillir Emmanuelle Halgand, jeune auteure et illustratrice normande. Son challenge est d'embarquer les enfants de 9 classes à travers un récit de découverte de l'eau et des zones humides du territoire.

*Emmanuelle Halgand,
auteure en résidence*

Au programme de ses interventions : choix des personnages, création de textes, création des illustrations, recherches scientifiques sur la faune et la flore aquatique, ...

A raison d'une semaine par mois, Emmanuelle Halgand intervient dans les classes depuis la première semaine de février.

Présentation de

Emmanuelle HALGAND, auteure et artiste en résidence dans les écoles de la ville

«Formatrice, chercheuse et artiste, je me consacre depuis une dizaine d'années à la médiation et à la réception de l'album de jeunesse tout en participant au développement de la formation des professionnels de la culture et de l'éducation dans ce domaine.

En 2015, je signe mon premier album : Le voyage des éléphants aux éditions Magellan & Cie, album suivi de plusieurs autres ouvrages. Mon travail d'écriture et d'illustration est lié à mon enfance, partagée entre cultures occidentale et orientale. J'aime le dessin numérique, l'aquarelle, les découpages et collages mêlés car cette technique combinatoire me permet de créer des images aux formes simples, épurées et volontiers énigmatiques au sein desquelles prime la recherche de l'émotion.»



■ JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES REPROGRAMMÉE À PONT-AUDEMER EN 2022

La convention de Ramsar sur les zones humides a été signée à Ramsar (Iran) le 2 février 1971. Cette date a donc été désignée «Journée mondiale des zones humides». Du 30 janvier au 28 février 2021, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités ont proposé des animations afin de découvrir les richesses et les rôles de ces milieux, recensées sur le site : www.zones-humides.org/journee-mondiale-zones-humides

Notre territoire, labellisé RAMSAR, devait accueillir un séminaire afin de sensibiliser un large public à la préservation des zones humides et faire connaître leur importance au niveau mondial. La crise sanitaire que nous traversons n'ayant pas permis de maintenir son organisation, le séminaire est reporté en 2022.



■ ACTION NOUNOU NATURE

Le service Education du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande travaille avec les Relais d'assistantes maternelles du territoire sur l'éducation à la nature. Il propose ainsi aux nounous et aux petits qu'elles gardent des moments de jeux en extérieur, de jardinage ou des balades.

Entre mai et décembre 2020, le Relais assistantes maternelles 1.2.3 soleil a proposé 21 sorties auxquelles 14 «Nounous Nature» et 54 enfants ont pu participer et se réunir en extérieur sur des journées de partage et des soirées thématiques qui ont débouché sur un «défi nounou nature». Un label est même à l'étude pour valoriser les assistantes maternelles qui s'engagent dans cette dynamique.

Quelques jardins et balcons des participants



■ LISTE DES PARTICIPANTS GAGNANTS

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2020

Avec la période de pandémie, la traditionnelle remise de prix aux participants du concours des balcons et jardins fleuris n'a pu avoir lieu en novembre dernier. Après avoir attendu quelques mois afin d'envisager une nouvelle date, les mesures sanitaires ne permettant toujours pas de se réunir, le jury va revenir prochainement vers les candidats pour leur remettre leur récompense. Merci à tous pour leur participation !

Liste des participants 2020 (par ordre alphabétique) :

Catégorie « Fenêtres, murs ou balcons » : M. Joulin Romuald / M^{me} Lecot Josette / M^{me} Lefort Annick / M^{me} Lehericy Edith / M^{me} Pilate Odile / M^{me} Lemariez Annick / M^{me} Pinson Claudine

Catégorie « Jardins visibles de la rue » : M^{me} Amour Gilles / M^{me} Arnal Catherine / M. Bouvree Ludovic / M. Dunet Maurice / M^{me} Duval Jacqueline / M. Farain Patrick / M^{me} Freret Régina / M^{me} Lamy Muriel / M^{me} Lanchon Evelyne / M^{me} Lesaulnier Gisèle / M^{me} Louvel Yvonne / M^{me} Lust Corinne / M. Mainier Francis / M^{me} Requier Catherine / M^{me} Thieulin Jacqueline / M. Vallee Marcel / M. Villeret Michel

AMÉNAGEMENTS

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Afin de répondre au besoin de partage de nos rues et de bien vivre ensemble la mobilité urbaine, plusieurs dispositifs de sécurité ont et seront installés dans la Ville.



Radars pédagogique

■ RADARS PÉDAGOGIQUES

Les automobilistes qui utilisent cet axe ont pu remarquer l'apparition de compteur de vitesse rue de la Madeleine, route de Rouen, de Corneilles et d'Honfleur. Ce dispositif est la première phase d'un processus de sécurisation

des voiries, grâce aux statistiques de comptage avec prise de vitesse par ces radars pédagogiques mobiles. Une réunion publique sera ensuite organisée afin d'informer les riverains concernés des résultats statistiques et amorcer la phase 3 qui verra naître des aménagements de sécurité provisoires pendant 1 ou 2 mois. Si ces systèmes s'avèrent efficaces, ils seront pérennisés : travaux d'aménagements définitifs (pavage, bordures, signalétique ...).

■ PASSAGES POUR PIÉTONS LUMINEUX

Des systèmes lumineux ont déjà été installés sur plusieurs passages piétons rue de la République, avec des diodes clignotantes permettant de mieux les repérer. Sur la place De Gaulle, un dispositif à faisceaux bleus traversant, permettant une meilleure visibilité du passage pour l'automobiliste et une sécurité accrue pour le piéton, est à l'étude. Enfin, pour le passage piéton du boulevard Pasteur, un système à bandeaux Leds autour des bandes blanches avec détection piétons va être proposé.



Passage piétons lumineux



Le futur Pôle de Santé Local Ambulatoire

■ PÔLE SANTÉ P.S.L.A.

Le futur Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA), porté par la Communauté de communes, sera édifié à l'entrée de l'hôpital, rue du Moulin des Champs. Le chantier devrait durer un an.

Un premier diagnostic avait été réalisé par la collectivité en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé dès 2015. Il avait débouché sur la signature d'un Contrat Local de Santé et avait placé Pont-Audemer en zone prioritaire.

Le PSLA a pour vocation de conforter et développer une offre de soins de qualité et suffisante pour répondre aux attentes de notre territoire, en rayonnant au-delà des limites de la ville de Pont-Audemer. Ces pôles regroupant plusieurs professionnels de santé sont souvent la réponse retenue par les territoires afin de répondre aux attentes des professionnels qui ne souhaitent plus travailler de façon isolée.

Ce bâtiment de 1330 m² environ, qui bénéficie d'aides financières de la Région et du Département (contrat de territoire 2017-2021 de la Communauté de communes), va permettre d'accueillir un ensemble de professionnels et proposer ainsi, de façon mutualisée, un lieu unique pour plusieurs offres de soins.

A ce jour, une quarantaine de professionnels ont émis le souhait d'adhérer au PSLA : certains en participant en réseau, 9 en s'installant sur le pôle avec le Service d'Hospitalisation à Domicile (HAD), de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et la future équipe mobile Géroto-palliative. Il sera prévu également huit cabinets afin d'accueillir des médecins généralistes, kinésithérapeutes, orthophoniste et dentistes.



Les démolitions sont terminées et le terrain prêt à accueillir le chantier du PSLA

■ FIN AMÉNAGEMENT RUE DU COUDRAY

Les aménagements de la rue du Coudray sont terminés. Cette rue, en sens unique pour les véhicules, offre désormais un trottoir en circulation partagée vélo / piétons en double sens.

■ LES CHANTIERS ZAC DE LA FONDERIE ET LE CINÉMA

Sur la nouvelle ZAC de la Fonderie, l'ensemble des parcelles en front du boulevard urbain sont aménagées et les constructions sont soit achevées (comme pour le bâtiment dédié aux professions libérales), soit en cours d'achèvement (bâtiment du futur Pôle Emploi, Cinéma Le Ciné et bâtiments à vocation d'enseignes commerciales).

Le complexe de loisirs « La Fonderie » (bowling, trampoline et plaine de jeux) vient lier la ZAC à la zone commerciale d'Intermarché / Mac Donald / Action et des diverses enseignes déjà implantées sur ce secteur.

Les parcelles au sud de la ZAC sont destinées à l'habitat ou à une mixité activité économique / habitat. L'aménageur (la SHEMA) et la Ville travaillent ensemble sur un projet intégré dans l'environnement.

Concernant «Le Ciné», les travaux s'achèvent. L'implantation des 6 salles intérieures est terminée, les écrans et les fauteuils en place ainsi que les sols et le plafond du hall d'entrée en mosaïque de bois. Les peintures se terminent. Le cinéma devrait donc pouvoir ouvrir ses portes dès que les mesures gouvernementales pour endiguer l'épidémie seront levées.



Les pistes de bowling sont déjà installées dans le complexe de loisirs «La Fonderie»



Le chantier du cinéma touche à sa fin

■ DE 14 À 18 ANS, ENGAGEZ-VOUS DANS LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur les outils de démocratie locale et sur les nouvelles instances de participation citoyenne, la ville de Pont-Audemer a souhaité créer un **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** afin que tous les habitants, quelque soit leur âge, leur lieu d'habitation, puissent être associés à la vie publique locale.

Le Conseil municipal des jeunes c'est quoi ?

Le conseil municipal des jeunes est un outil de démocratie participative. Il permet d'associer les jeunes à la vie de la cité et leur permet de réfléchir, débattre et piloter des projets menés dans la commune. C'est une instance où les jeunes seront consultés. Il sera également une force de proposition. Le CMJ est un partenaire étroit du Conseil municipal et un lien direct avec la jeunesse.

Qui est concerné ? Le conseil municipal des jeunes regroupera 16 jeunes issus de tous les secteurs de la ville, de 14 à 18 ans (8 filles / 8 garçons).

Quand débiteront la phase de candidature ?

Elle débutera en avril si la situation sanitaire le permet. Elle durera un mois pour une installation prévue fin mai. Toutes les informations vous seront communiquées ultérieurement. Une boîte mail sera mise à votre disposition pour répondre à toutes vos questions le jour de l'ouverture des candidatures.

Comment être candidat ? Un bulletin de candidature à retourner sera mis à disposition dans plusieurs lieux ainsi qu'un support en ligne. Les jeunes auront également la possibilité de se porter candidat en scannant un QR code sur les affiches disposées partout dans la ville.

Comment vont se passer les élections ?



Tous les candidats seront réunis le jour de l'élection. S'il y a plus de candidats que de sièges alors nous procéderons à un tirage au sort paritaire, une urne pour les filles une urne pour les garçons. Les candidats qui n'ont pas été retenus pourront être suppléants dans l'ordre du tirage au sort. A savoir qu'une attestation d'autorisation parentale sera nécessaire pour participer au conseil municipal des jeunes.

Quelle est la suite ?

Tous les candidats bénéficieront de séances de formation sur le fonctionnement et l'organisation de la Mairie, le fonctionnement d'un Conseil municipal des jeunes, l'explication du règlement intérieur. Tous les jeunes s'engageront à signer une charte de bonne conduite.

Quelle fréquence ?

Le CMJ se réunira en fonction du calendrier scolaire au minimum deux fois par an. Chaque assemblée est renouvelée une fois par an, les élus peuvent se représenter dans le respect de la limite d'âge.

Quel budget ? Le CMJ disposera d'un budget de fonctionnement.



PATRIMOINE



Les venelles, petites ruelles piétonnes, sillonnent la ville et permettent de rejoindre les canaux

CULTURE



■ LA MINI-FOLIE, EN ATTENDANT LA MICRO-FOLIE ! UN CONCEPT CULTUREL INNOVANT POUR «ALLER-VERS» LES PUBLICS !

Depuis décembre 2020, tout est prêt pour l'ouverture au public de la Micro-Folie de Pont-Audemer, installée dans l'ancien tribunal rue Stanislas Delaquaize. Ce nouvel espace culturel innovant n'attend plus que la réouverture des musées pour pouvoir proposer à ses visiteurs de découvrir pas moins de 1600 œuvres numérisées au travers de parcours interactifs et ludiques.

Dans cette attente, la municipalité a eu à cœur de renforcer sa politique d'« aller- vers » et a initié un nouveau concept : les « mini-folies ». Soutenu financièrement par l'Etat dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville, Pont-Audemer a fait l'acquisition d'un « kit » permettant de déplacer le musée numérique au plus près des habitants. Tous les samedis matin, une séance d'une heure environ est proposée à un petit groupe d'enfants et parents dans le respect des gestes barrières et des « groupes classes » définis au sein des écoles.

MICROFOLIE, ancien Tribunal, rue S. Delaquaize



La micro-folie est prête à vous accueillir (dès la levée des mesures de restrictions)

■ LES VENELLES TERMINÉES

La réhabilitation de ces espaces communs, souvent privatisés et pas toujours entretenus, est terminée.

Aux n° 38, 58 et 87 de la rue de la République vous pouvez flâner vers les canaux et admirer les restaurations de ces ruelles, qui ont bénéficié de subventions de l'Etat, du Département et de la Région.

■ APPEL À TÉMOIGNAGE FONDERIE DES ARDENNES

Spécialisée entre autres dans la fabrication de pièces de frein pour automobiles, l'importante fonderie des Ardennes dirigée par la famille Dagenet s'installe à Pont-Audemer entre 1923 et 1991.

Depuis sa fermeture, le site a été réinvesti et deux équipements majeurs ouvrent leurs portes cette année : le complexe « La Fonderie » (jeux, bowling...) et « Le Ciné ». C'est un changement de destinée radical pour ces lieux où les hommes, autrefois, ont épuisé leur vie dans la fournaise et le dur travail de la fonte.

Afin de préparer une exposition sur ce patrimoine industriel, nous sommes à la recherche de photographies, cartes postales anciennes, catalogues et de témoignages d'anciens salariés de la Fonderie des Ardennes.

Si vous avez des éléments, merci de contacter le service patrimoine au 06 37 83 81 25.



TRIBUNES LIBRES

Les textes de la TRIBUNE sont insérés tels qu'ils sont transmis par chaque groupe, sans correction.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE "VIVRE ENSEMBLE PONT-AUDEMER"

A l'image de 2020, ces dernières semaines ont été éprouvantes bien que la campagne nationale de vaccination apparaisse comme une lueur d'espoir en vue de retrouver notre vie d'avant. En attendant, tous les élus de la majorité municipale agissent au quotidien et continuent le travail pour mener à bien les nombreux projets sur la commune en attendant le retour de notre Maire, Michel Leroux.

Ces prochaines semaines, espérons le, verrons l'inauguration du nouveau cinéma et du musée numérique « Micro-Folie ». Ces événements seront des grands moments pour le retour de la culture dans notre quotidien.

Notre équipe s'activera également à protéger ses commerçants et toutes celles et ceux qui font vivre notre belle commune. Elle soutiendra également le pouvoir d'achat en offrant un bon d'achat de 20 euros à tous les habitants de plus de 65 ans. Elle oeuvrera pour la rénovation des quartiers et enfin travaillera pour que chacun ait la parole dans l'espace public. L'année 2021 est certes incertaine mais sera ambitieuse.

Comme les actes valent mieux que les intentions, les membres de la majorité ont fait preuve d'ouverture en associant les groupes d'opposition aux projets de démocratie participative en cours. Nous serons naturellement attentifs à leurs propositions. C'est une belle preuve que chacun peut travailler ensemble lorsqu'il s'agit d'intérêt général.

Aussi, ces prochaines semaines devront être placées sous le signe de la résilience et de la solidarité. Vous pouvez être certains de toute notre détermination à vous accompagner pour que personne ne reste sur le bord de la route.

L'épreuve que nous vivons depuis un an doit pousser notre pays, notre ville et ses élus locaux, à s'interroger sur nos modes de fonctionnement, repenser nos habitudes, nous réinventer. Une démarche collective qui s'avère nécessaire pour envisager notre avenir avec optimisme et à laquelle nous participerons avec ambition.

La majorité municipale.

GRUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE "Pont-Audemer, un Avenir autrement"

On nous demande de nous exprimer dans une tribune avec 750 caractères maximum. Autant vous dire qu'il est impossible de s'exprimer sur des sujets sérieux comme la pandémie, l'état de pauvreté dans lequel se retrouvent nos étudiants (1 sur 6 quitte les études faute de moyen), sur l'accès aux soins...

La majorité (pour rappel 63% d'abstention) nous dira que c'est la règle de la proportionnelle! Peut-être, pourquoi pas. Il faut bien des règles mais certaines règles tuent le système et les rêves, bloquent parfois l'accès à l'emploi, aux études, à la dignité... il est temps chers collègues élu(e)s de casser les codes, d'être inventif pour qu'ensemble nous puissions changer les choses, pour que nos réflexions communes apportent à nos concitoyens, qui aujourd'hui ne savent pas de quoi va être fait demain : Parlons projets communs et redonnons de l'espoir

Pont Audemer un Avenir Autrement.

GRUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE "VOUS RENDRE PONT-AUDEMER"

Pont-Audemérien(ne)s,

Nous vous souhaitons une aussi belle année 2021 que possible.

Heureux de voir que certaines de nos propositions de campagne sont appliquées : la sécurisation de certaines routes avec installation de détecteurs de vitesse, éclairages de passages piétons et pose de miroirs sur des angles morts. La mise en place d'un processus de démocratisation avec création de conseils citoyens et jeunes est aussi une réussite pour tous.

Mais, restons vigilants ! Si les grandes annonces donnent espoir, bien des choses restent à faire : nous militerons toujours pour un « permis de louer » afin de s'assurer que les logements soient entretenus et décents. Les finances doivent rester sous surveillance, et, surtout, faisons TOUT pour conserver nos emplois et nos commerces.

Vous rendre Pont-Audemer

A G E N D A

FÉVRIER - MARS - AVRIL 2021

Du 20/01
au 20/02

MERCREDIS DE L'ORIENTATION
Maison Familiale
Rurale de Routot

Sam. 13
février

CONCERT* VOX LOW
L'Écho à 21h

Dim. 14
février

DIMANCHE À LA PAGE
Médiathèque La Page

Lun. 15
février

DON DU SANG
Salle de la Risle
de 10h30 à 13h
et de 14h30 à 18h30

Lun. 15
février

PERMANENCE MUTUELLE SOLIDAIRE
Salle d'Armes
de 9h30 à 12h



Lun. 8
mars

PERMANENCE «FAIRE»
ANCIENNEMENT SOLIHA
à la mairie
de 10h à 12h

Lun. 15
mars

DON DU SANG
Salle de la Risle
de 10h30 à 13h
et de 14h30 à 18h30

Du 16
30 mars

FESTIVAL XPO
Médiathèque La Page

Ven. 19
mars

COMMÉMORATION
Place Louis Gillain
à 18h30

■ THÉÂTRE *

Sous réserve de réouverture des équipements culturels :

l'éclat

9 MARS À 19H L'ENCYCLOPÉDIE DES SUPER-HÉROS (THÉÂTRE HORS LES MURS)

16 MARS À 20H30 LE TRIO JOUBRAN (MUSIQUE)

19 MARS À 20H30 OGRE
(CIRQUE - CHANT)

26 MARS À 20H30 DAKH DAUGHTERS (MUSIQUE)

30 MARS À 19H LES LAPINS AUSSI TRAINENT DES CASSEROLES
(THÉÂTRE GESTUEL ET VISUEL)

10 AVRIL À 11H ANTICYCLONE
(THÉÂTRE)

10 & 11 AVRIL À 9H30 & 11H LES MATINÉES BERÇANTES (CONCERT ÉLECTRO-ACOUSTIQUE)

10 & 11 AVRIL DE 10H À 15H AVION PAPIER (CINÉ-CONCERT)

Théâtre l'éclat - place du Gén. de Gaulle / Tél. : 02 32 41 81 31

Demande concernant la billetterie :
leclat-billetterie@pontaudemer.fr

Pour vous tenir informé de la programmation ou pour retrouver les informations de reports ou de remboursements liées à la crise sanitaire :
www.ville-pont-audemer.fr/culture/theatre-leclat/

NOOB FESTIVAL
04-23 avril
jeune public à l'éclat

Du 9
au 23
avril

NOOB * FESTIVAL

Axé sur les dramaturgies numériques en direction du jeune public (0-12 ans), LE NOOBI se décline sous forme de spectacles et d'installations immersives.
à l'éclat

Sam. 27
mars

CONCERT* YOU + CIEL ! MES BIJOUX
L'Écho à 21h

Sam. 27
mars

CINÉ POP CORN*
Médiathèque La Page



■ MUSÉE CANEL*

EXPOSITION TEMPORAIRE

Du 27 février* au 10 mai 2021 :
UN HIVER AU PRINTEMPS

Visites commentées en visioconférence
Samedi 6 mars à 11h
Samedi 3 avril à 11h

Gratuit - Réservation obligatoire.

VACANCES AU MUSÉE : ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Du 1 au 5 mars de 10h à 11h45
Lun. 1 mars de 10h30 à 11h30
(pour les 3-5 ans)

Mar. 2 - Mer. 3 & Jeu. 4 mars de 10h à 11h45 (pour les 6-11 ans)

Ven. 5 mars de 10h à 12h
(les 12 ans et plus)

6,50 € par personne - Réservation obligatoire.

SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

Du 13 au 21 mars

Présentation du projet « C'est mon patrimoine » sur le thème des façades.

Gratuit - Réservation obligatoire.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Du 6 au 11 avril de 10h à 12h et de 14h à 17h

Atelier broderie par C. Glinel Mortreuil et exposition dans le fonds normand.
Gratuit - Réservation obligatoire.

*Sous réserve des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À PONT-AUDEMER !

La Ferme des Places 3



PARCELLES de 500 M² et plus VIABILISÉES DISPONIBLES